

Deux colons français de Cap Tourmente assassinés en 1618 par des indigènes

Par Alberto Manguel Traduit de l'anglais par Christine Le Bœuf

# Samuel de Champlain, détective

Champlain, le «*point de départ du Canada*», ainsi que l'appelait l'historien Marcel Trudel, apparaît dans ses propres écrits comme un personnage quelque peu pesant et grave. En comparaison avec d'autres explorateurs, il semble n'avoir eu ni l'imagination d'un Cartier ni l'intelligence d'un Bougainville, et ses journaux et chroniques ont quelque chose d'un devoir d'écolier consciencieux. Néanmoins, presque contre sa nature, on découvre de temps en temps sous sa plume de curieuses petites vignettes, des épisodes qui n'ont rien à voir avec la sécheresse habituelle de son ton narratif. Comme si certains événements, certains paysages, certaines rencontres avaient exigé, pour se laisser raconter, un style différent, un style dont Champlain lui-même ne paraît pas conscient, comme si la région explorée présentait à l'explorateur venu d'ailleurs non seulement les biens commerciaux qu'on l'avait envoyé chercher – bois, cuivre et fourrures – mais aussi des histoires étranges et des drames singuliers dont il se faisait un devoir de rendre compte tout en restant insensible à leurs significations possibles. Cartographe plus qu'historien, voyageur dans l'espace, non dans le temps, Champlain est plus attentif au *où* qu'au *quoi* et donne ainsi naissance à la tradition (encore bien vivante) selon laquelle le Canada est un pays qui a trop de géographie et pas assez d'histoire.

Un exemple parmi de nombreux autres : un roman policier. En été 1618, Champlain arriva en tournée d'inspection à la colonie de Cap Tourmente, non loin de la ville de Québec, et apprit que deux ans plus tôt, peu après sa visite précédente, deux colons français qui avaient disparu depuis plusieurs mois avaient été retrouvés brutalement assassinés. *«Il est pres-*

*que impossible d'en tirer la vérité*, écrivit-il consciencieusement dans son Journal, *tant à cause du peu de témoignage qu'on en peut avoir eu, que par la diversité des rapports qui s'en sont faits, & la plus grande partie d'iceux par présupposition, mais du moins en rapporterai-je en ce lieu, suivant le récit du plus grand nombre, plus conforme à la vérité, & que j'ay trouvé estre le plus vray semblable.*»

Le sieur du Parc, commandant par intérim de la colonie, avait accordé ses faveurs à deux indigènes, suscitant la jalousie de l'un des colons français, de son métier serrurier. Furieux qu'on lui «*préfère un sauvage*», le serrurier accula l'un des indigènes, le battit, l'insulta et engagea ensuite ses camarades à en faire autant. Quelque temps après, le serrurier et un ami, Charles Pillet, «*de l'isle de Ré*», décidèrent de partir à la chasse, en couchant à la belle étoile pendant plusieurs nuits. Ils ne revinrent jamais. Beaucoup plus tard, on découvrit leurs corps émaciés et sans vie, liés ensemble à l'aide d'une corde à laquelle avaient été attachées de grosses pierres, à une vingtaine de pas du bord de l'eau, en pleine forêt.

Ayant examiné les corps, les autorités imaginèrent un scénario possible. D'après les indices, à leur arrivée en canoë sur l'île d'Orléans, les deux hommes avaient été attaqués à coups de bâtons, de couteaux et de flèches. Leurs corps avaient alors été liés ensemble, lestés de pierres et jetés dans le fleuve. Inexplicablement, l'eau avait rejeté les cadavres sur le rivage et quelque chose ou quelqu'un les avait traînés vers l'intérieur des terres. L'indigène insulté était naturellement le principal suspect, mais un deuxième indigène fut accusé aussi d'avoir participé au crime.

A l'arrivée de Champlain, un procès eut lieu selon la coutume française. Après que l'accusation eut rappelé à la Cour que les indigènes avaient trahi les liens

Alberto Manguel a publié récemment *Un amant très vétilleux* et *Un retour* chez Actes Sud, Pinocchio & Robinson aux éditions de L'Escampette.

d'amitié et de loyauté censés les lier aux Français, le père du premier indigène se leva et prit la parole. Il expliqua que son fils avait sans doute commis le meurtre mais que ce n'était qu'un «*jeune fol et inconsidéré*», et qu'il avait certainement agi sans préméditation, emporté par la passion de la vengeance. Mystérieusement, le plaidoyer du père convainquit le tribunal. Champlain raconte dans son *Journal* que, bien que l'accusé fut jugé coupable, on décida de remettre sa vie entre les mains de son père, afin que le vieil homme puisse lui apprendre à devenir un bon serviteur de la France.

En tant qu'intrigue policière, l'histoire reste peu satisfaisante sur bien des points. Y avait-il eu deux meurtres ou un seul ? Qui avait traîné les corps sur la terre ferme et pourquoi ? Quelles étaient les causes exactes de la jalousie du serrurier ? Y avait-il d'autres suspects ? Le compte-rendu par Champlain de la décision du tribunal sent la morale à bon marché et la politique douteuse, et rend la loyauté des indigènes envers la France (et envers Champlain) plus importante que la seule justice – si c'était de justice qu'il s'agissait. Il semble évident que Champlain ne souhaitait pas continuer une chaîne d'insultes et de vengeances qui risquait de se prolonger sans fin dans l'avenir. Manifestement, la stabilité (ou tout au moins une stabilité temporaire) était ce qu'il désirait le plus.

Mais, cependant, l'histoire n'est pas conclue. Peut-être possède-t-elle un choix de solutions possibles que Champlain (n'étant guère versé dans l'art du roman policier) n'a pas envisagées. Peut-être ne raconte-t-elle qu'un aspect des événements, l'autre, caché, relatant la vie de la victime, le mystérieux serrurier, colon insatisfait venu de la Vieille France, incapable après tant d'années de réaliser son rêve américain. Peut-être les indices étaient-ils tous là, les acteurs

prêts à parler, le drame prêt à se dévoiler, mais Champlain, qui n'avait d'yeux que pour les cartes et les intrigues politiques, n'avait pas su les voir. Ou peut-être cette histoire, de même que le jugement officiel, n'était-elle en réalité qu'un avertissement. Peut-être était-elle advenue pour des raisons littéraires : afin d'apprendre à Champlain que l'histoire, tels les fleuves et rivières dont il traçait si méticuleusement le cours, ne s'écoule pas dans un sens clair, évident, raisonnable et sans équivoque. ■



*Iroquois allant à la Découverte*, gravure aquarellée de J. Laroque, extraite de l'*Encyclopédie des voyages* de Jacques Grasset de Saint-Sauveur, 1795-1796. Collections du Musée du Nouveau Monde, à La Rochelle.

J + M Photographies